



Département de la GIRONDE
Arrondissement de Blaye

MAIRIE
de
CUBZAC LES PONTS
33240 CUBZAC LES PONTS
Téléphone : 05 57 43 02 11
Télécopie : 05 57 43 92 47
Email : mairie@cubzaclesponts.fr
Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

N° A2022-099
Voirie

**ARRETE PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE
DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT**

Le Maire de Cubzac les Ponts,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2212-5, L2212-6 et L 2213-1 et suivants,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'instruction interministérielle relative à la signalisation routière - huitième partie - signalisation temporaire, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié,

Vu la demande présentée par SASU SERPE, représentée par Monsieur IMBERT Loïc, en date du 02 novembre 2022, sur la réglementation de la circulation pour la réalisation de travaux de mise en sécurité sur talus ferroviaire (abattages/élagage), à l'Impasse du Pont de Biais à Cubzac les Ponts ;

ARRETE

ARTICLE 1 - Afin de pouvoir sécuriser les travaux susmentionnés à l'Impasse du Pont de Biais à Cubzac les Ponts, la circulation sera maintenue mais restreinte et le stationnement sera interdit au droit des travaux le lundi 07 novembre au samedi 12 novembre 2022.

ARTICLE 2 - Les véhicules de secours et les riverains restent prioritaires.

ARTICLE 3 - Les prescriptions imposées par le présent arrêté seront signalées à l'attention des usagers par des panneaux réglementaires, mis en place et entretenus par l'entreprise en charge des travaux comme indiqué dans la demande.

ARTICLE 4 - Le présent arrêté sera publié et affiché en Mairie de Cubzac les Ponts, ampliation faite à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint André de Cubzac,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Saint André de Cubzac,
- Le demandeur (SASU SERPE),

Fait à Cubzac les Ponts, le 03 NOV 2022
Pour le Maire et par délégation du Maire,
Le 3^{ème} Adjoint à sa voirie,



Jean-Pierre PRAI



Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

cerfa
N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : IMBERT Prénom : LOIC
Dénomination : SASU SERPE Représenté par : imbert loic
Adresse Numéro : 900 Extension : bis Nom de la voie : CHEMIN DE LA PRINCESSE
Code postal 33127 Localité : SAINT JEAN D'ILLAC Pays : FRANCE
Téléphone 06 95 22 51 32 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____
Courriel : imbert@serpe.fr @ _____

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : _____
Code postal _____ Localité : _____ Pays : _____
Téléphone _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____
Courriel : _____ @ _____

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° _____ Route nationale n° _____ Route départementale n° _____ Voie communale n° _____
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : _____ + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : _____ +
Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : IMPASSE DU PONT DE BIAIS
Code postal 33240 Localité : Cubzac-les-Ponts

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : _____
Description des travaux : Travaux de mise en sécurité sur talus ferroviaire (abattages / élagage)
Date prévue de début des travaux : 07/11/2022 Durée des travaux (en jours calendaires) : 006

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 006 Date de début de réglementation : 07/11/2022
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Par feux tricolores Manuellement
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue _____
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) _____

Interdiction de :

Circuler	Stationner	Dépasser
Véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/>	véhicules légers <input type="checkbox"/>
poids lourds <input type="checkbox"/>	poids lourds <input checked="" type="checkbox"/>	poids lourds <input type="checkbox"/>

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :
 Place de stationnement interdites car risque de chutes de branches lors des travaux
 (24 places de stationnement)

Autres prescriptions :
 Demande transmise également au gestionnaire de la copropriété adjacente

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : @

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

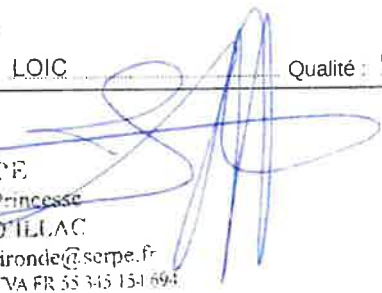
J'atteste de l'exactitude des informations fournies

SAINT JEAN D'ILLAC

Fait à : ... Le : 3 1 1 0 2 0 2 2

Nom : IMBERT Prénom : LOIC Qualité : CONDUCTEUR DE TRAVAUX

S.A.S.U. SERPE
 900 bis chemin de la Princesse
 33127 SAINT JEAN D'ILLAC
 Tél. 05 57 88 95 25 - Mail : gironde@serpe.fr
 SIRET 345 154 694 00094 APE 8130Z TVA FR 55 345 154 694
 www.serpe.fr



Emprises chantier



Stationnements fermés



Panneaux chantier



Balisage de chantier

